



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : DESIGNATION D'UNE ASSISTANCE A
MAITRISE D'OUVRAGE POUR DES
ACQUISITIONS FONCIERES DANS LE CADRE
DE PROCEDURES D'EXPROPRIATION**

**DÉCISION N° DM-22-044
EN DATE DU 10 FEVRIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 02 juin 2020 déléguant Monsieur Mathieu BEAUFRERE, Adjoint au Maire, chargé des grands projets, des travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics, de l'urbanisme et de l'habitation ;

VU le projet de la Ville de Vincennes d'acquérir deux biens immobiliers situés 124 rue de Fontenay et 126 rue de la Jarry par voie d'expropriation, et qu'il est nécessaire de désigner un cabinet d'AMO pour accompagner la commune dans cette mission ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société SEGAT dont le siège social est situé 31, rue Etienne Marey 75020 Paris.

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la société SEGAT, représentée par Monsieur PELISSIE, Président, dûment habilité à signer le contrat.

Le présent marché est un marché avec un montant de 21 380 € HT.

DE FAIRE FACE, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat.,

Signé

Mathieu BEAUFRERE